



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences Bureau de la gestion des dotations et des compétences 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service</p> <p>DGER/SDEDC/2014-456</p> <p>16/06/2014</p>
---	--

Date de mise en application : 13/06/2014

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 23/06/2014

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction modifie :

DGER/SDEDC/2014-341

Nombre d'annexes : 2

Objet : additif à la note de service DGER/SDEDC/2014-341 du 2 mai 2014 relative à l'affectation des agents contractuels d'enseignement nationaux, enseignants, CPE ou directeurs de centres de l'enseignement technique agricole au titre de la rentrée scolaire 2014.

Destinataires d'exécution

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Mesdames et Messieurs les directeurs de l'agriculture et de la forêt
 Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement, les chefs des services de la formation et du développement
 Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement Agricole

Résumé : la présente note est un additif des postes de directeurs de centres (CFA, CFPPA, ateliers technologiques, antennes et exploitations agricoles) offerts aux ACEN pour la rentrée scolaire 2014. Elle propose les postes vacants ou susceptibles de l'être pour le second tour de la commission consultative paritaire.

Mots-Clefs : rentrée scolaire, 2014, ACEN-CDI, ACEN-CDD, mouvement, direction, centres.

Il est demandé aux directeurs des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) et des établissements publics nationaux (EPN) de s'assurer de la diffusion de la présente note auprès de tous les agents non titulaires (ACEN), dès sa publication sur www.chlorofil.fr et sur BO Agri.

La présente note est un additif à la note DGER/SDEDC/2014-341 du 2 mai 2014 : « affectation des agents contractuels d'enseignement nationaux (ACEN-CDI et ACEN-CDD), enseignants, conseillers principaux d'éducation ou directeurs de centres de l'enseignement technique agricole public au titre de la rentrée scolaire 2014. Affectation à la rentrée scolaire 2014 des enseignants, et directeurs de centres lauréats des concours externes, des concours internes et des concours réservés organisés en 2014 dans le cadre de la loi du 12 mars 2012 instituant une procédure de "déprécarisation" ».

Elle propose les postes vacants ou susceptibles d'être vacants de direction de centre à l'issue de la 1ère CCP des ACEN (CFA/CFPPA/ateliers technologiques/exploitations agricoles).

Les dispositions de la présente note sont conformes aux dispositions de la note DGER/SDEDC/2014-341 du 2 mai 2014.

Chaque postulant devra prendre contact avec l'autorité académique (DRAAF / DAAF) **d'accueil**, ainsi qu'avec le directeur de l'EPLEFPA où est situé le poste sollicité (ou du CEZ), afin d'en connaître les caractéristiques. En cas d'intérêt pour le poste, il adresse sa candidature, en l'occurrence une copie de l'annexe 1 dûment complétée, accompagnée d'un curriculum vitae actualisé, à l'autorité académique (DRAAF / DAAF) d'accueil, uniquement s'il s'agit d'une autorité académique différente de celle dont il relève (ou au CEZ).

Parallèlement, les candidats avant **le lundi 23 juin, 8h le matin**, adresseront également un exemplaire de l'annexe 1 et leur curriculum vitae actualisé, par voie électronique, à l'adresse suivante :

victoria.orsini@agriculture.gouv.fr

Les DRAAF d'accueil transmettront leurs avis à la DGER avant le lundi 23 juin fin de journée.

D - Postes offerts au titre de la rentrée scolaire 2014
--

Les postes susceptibles d'être vacants offerts au mouvement au titre de la rentrée scolaire 2014 figurent en annexe de la présente note de service, dans l'ordre suivant :

Annexe C – Secteur direction

	La directrice générale de l'enseignement et de la recherche, Mireille RIOU-CANALS
--	---

Annexe C - secteur Direction

Directeur CFPPA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	CFPPA d'Obernai	2814	Poste entier	0	1	
Franche-Comté	CFA-CFPPA de Vesoul	LC1	Poste entier	0	1	
Haute-Normandie	CFA-CFPPA de l'Eure	LC5	Poste entier	0	1	
Pays de la Loire	CFPPA Laval (53)	2355	Poste entier	1	0	
Picardie	CFPPA de Crézancy	LC6	Poste entier	0	1	
Rhône-Alpes	CFPPA Bourg en Bresse (01)	2361	Poste entier	1	0	
Martinique	CFPPA Le Lorrain	2815	Poste entier	1	0	

Responsable antenne / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Bretagne	EPL Saint Jean Brévelay Hennebont (56)	2364	Poste entier	0	1	

Directeur CFA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Basse-Normandie	CFA de Coutances	LC6	Poste entier	0	1	
Bretagne	CFA de Merdrignac	LC2	Poste entier	0	1	
Champagne-Ardenne	Site de Saint Pouange du CFA de l'Aube (10)	2874	Poste entier	1	0	
Franche-Comté	CFA du Territoire de Belfort (90)	2370	Poste entier	1	0	
Lorraine	Site de Toul du CFA de Meurthe et Moselle (54)	2368	Poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	CFA de l'Aveyron (12)	2372	Poste entier	1	0	
	Site de Saint Gaudens du CFA Piémont Pyrénées (31)	2371	Poste entier	1	0	

Directeur exploitation / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Auvergne	Exploitation agricole de St-Gervais d'Auvergne	LC7	Poste entier	0	1	
Bretagne	Exploitation agricole de Pontivy	LC3	Poste entier	0	1	
Haute-Normandie	Exploitation agricole de Brémontier-Merval	LC4	Poste entier	1	0	
Ile de France	CEZ de Rambouillet	LC9	Poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	Exploitation arboricole de Moissac (82)	2390	Poste entier	1	0	
Pays de la Loire	Exploitation agricole de Château-Gontier (53)	2382	Poste entier	0	1	
PACA	Exploitation agricole de Gap	LC8	Poste entier	0	1	
Poitou-Charentes	Exploitation aquacole de Bourcefranc (17)	2385	Poste entier	0	1	poste à profil ostréiculture

* "V" = Poste vacant / "SV" = Poste susceptible d'être vacant

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

(Personnels non titulaires)

**DEMANDE D'AFFECTION
RENTREE SCOLAIRE 2014**

A REMPLIR EN MAJUSCULES

**ENVOI APRES VISA du Chef d'établissement
EN 1 EXEMPLAIRE A LA DRAAF / DAAF – SRFD / SFD
DONT VOUS RELEVEZ
AVANT LE 16 MAI 2014 DELAI DE RIGUEUR
(le cachet de la poste faisant foi)**

NOM :	STATUT : ACEN CDI / ACEN CDD
PRENOM :	E-mail professionnel :
NOM PATRONYMIQUE :	E-mail personnel (souhaitable) :
	Téléphone fixe :
	Téléphone portable :
ADRESSE PERSONNELLE :	
NUMERO EPICEA (Agorha) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (A indiquer IMPERATIVEMENT) (Le numéro Epicéa figure sur votre notification administrative)	
ETABLISSEMENT D'AFFECTION :	
POSTE OCCUPE (cochez la mention) : enseignant <input type="radio"/> CPE <input type="radio"/> directeur <input type="radio"/>	
TEMPS DE TRAVAIL ACTUEL : _ _ _ _ %	

Si vous ne souhaitez pas obtenir un nouveau poste à la rentrée scolaire 2014, cochez la case : (et apposez votre signature en page 3 de ce formulaire)

SITUATION PROFESSIONNELLE	
DATE D'AFFECTION DANS POSTE ACTUEL : _ _ _ _ _ _	
DATE DU 1 ^{er} RECRUTEMENT AU MAAF : _ _ _ _ _ _ (formation initiale, formation par apprentissage ou continue) (ACER - ACEN)	
MATIERE(S) ENSEIGNEE(S) : (en commençant par la matière correspondant à l'horaire le plus élevé)	
DATE DE LA DERNIERE INSPECTION PEDAGOGIQUE : _ _ _ _ _ _	
DISCIPLINE DE L'INSPECTION :	

DIPLOMES (joindre obligatoirement une copie)			
	<i>Nature du diplôme</i>	<i>Spécialité du diplôme</i>	<i>Date d'obtention</i>
Fin de cycle secondaire	<i>Ex : baccalauréat</i>	<i>Scientifique</i>	1995
Cycle supérieur	<i>Ex : licence</i>	<i>mathématique</i>	1998

SITUATION FAMILIALE	Marié(e) / Pacsé(e) <input type="checkbox"/> / Vie maritale <input type="checkbox"/>	
	Célibataire <input type="checkbox"/> / Veuf (ve) <input type="checkbox"/> / Divorcé(e) <input type="checkbox"/>	
Nombre d'enfant(s) de moins de 20 ans à charge <input type="checkbox"/>	Parent isolé <input type="checkbox"/>	Garde partagée <input type="checkbox"/>
PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL DU CONJOINT :		

NOM / PRENOM :		NUMERO EPICEA : _ _ _ _ _ _ _ _	
AFFECTATIONS DEMANDEES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2014			
Votre affectation actuelle doit figurer dans la liste de vos vœux si vous désirez y être maintenu(e)			
LIBELLÉ ÉTABLISSEMENT	N° POSTE	LIBELLE DU POSTE	VALEUR POSTE (1 ou ½)
Exemples :			
1) LEGTA NANCY	9876	SESG / Gestion commerciale PCEA	1
2) LEGTA BAZAS	6789	Maths physique chimie PLPA	½
1)			
2)			
3)			
4)			
5)			
6)			
7)			
8)			
9)			
10)			
11)			
12)			
13)			
14)			
15)			
16)			
17)			
18)			
19)			
20)			
_ Cochez cette case si vous avez postulé sur deux ½ postes dans le but d'avoir un temps plein			

NB : Seules les combinaisons de demi-postes explicitement mentionnées seront étudiées.

ANCIENNETE AU MAAF				
Il est demandé à chaque agent d'indiquer son ancienneté en mois.				
Sont prises en compte les périodes d'exercice en qualité d'ACEN (contrat national) et d'ACER (contrat régional), à l'exception des contrats sur budget des EPL.				
ACEN		ACER		TOTAL

NOM / PRENOM :

NUMERO EPICEA : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MOTIVATIONS DE VOS CHOIX

« Je m'engage à accepter toute affectation (correspondant à mes vœux) qui me sera proposée »
Date et signature précédée de la mention « **Lu(e) et approuvé(e)** » (1)

« Je déclare ne pas solliciter de nouvelle affectation en tant qu'ACEN à la rentrée 2014 »
Date et signature précédée de la mention « **Lu(e) et approuvé(e)** » (1)

VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT**DATE & SIGNATURE****VISA DU CHEF DE SRFD / SFD****DATE & SIGNATURE**

Joindre les pièces justificatives relatives à la situation personnelle ou familiale.

Joindre l'accusé de réception (annexe 2) à votre envoi